

Récit du premier lâcher de vautours fauves dans le Verdon



LE VAUTOUR FAUVE EST DE RETOUR !

Ce matin-là, chacun au village, ouvrant ses volets, eut un regard vers le ciel : depuis plusieurs jours déjà, la mer de nuages demeurait accrochée au flanc des pentes abruptes des Gorges du Verdon jusqu'à une heure tardive de la matinée ; or, ce samedi 16 octobre 99, à Rougon, charmant petit village perché des Alpes de Haute-Provence, un événement sans précédent dans la région était attendu de tous ; on avait besoin pour cela d'un ciel un peu dégagé et l'on espérait que la pluie ne viendrait pas ternir la fête... Il s'agissait du premier lâcher de vautours fauves** dans les Alpes du Sud, qu'on tentait de réintroduire après une longue absence...

Non, ce retour des vautours au pays du Verdon n'était pas le résultat de quelque fumeuse lubie d'ornithologue en mal de sensations ! ... Au siècle dernier, ce rapace nécrophage diurne jouait le rôle "d'éboueur de la nature" dans toutes les régions méditerranéennes et en particulier dans les moyennes montagnes du Sud de la France ; ce charognard exclusif contribuait par sa présence à limiter les épizooties et la pollution que représente la présence, dans des ravins et autres lieux difficiles d'accès, de carcasses d'animaux morts.

L'utilisation inappropriée du fusil et surtout l'emploi de la strychnine, à l'occasion des campagnes intensives d'élimination des loups qui ravageaient les troupeaux, avaient été deux causes déterminantes de la disparition de l'espèce dans ces régions.

Il y a dix-huit ans on réintroduisait le vautour en France, dans les Cévennes puis plus récemment il y a trois ans dans la Drôme, dans le massif des Baronnies ; il est probable que ce prédateur inoffensif pour l'homme n'avait pas disparu des Pyrénées

puisque, parmi les douze pensionnaires de Rougon, plusieurs venaient de là-bas et quelques autres de Valence en Espagne.

Ils n'avaient pas été prélevés dans leur milieu naturel mais, épuisés ou blessés, ils avaient été recueillis pour être soignés dans des centres de soin pour la faune sauvage, avant d'être expédiés à Rougon une bonne année avant le fameux lâcher de ce mois d'octobre ; pendant cette année d'acclimatation visuelle au site montagneux des Gorges, ils avaient été logés et nourris dans une volière spécialement aménagée pour eux. Les gens du village et les touristes de passage avaient pu admirer leur aspect massif et l'envergure de leurs ailes quand l'un d'entre eux s'ébrouait dans la cage placée en bordure de la Barre de l'Aigle ; il était interdit de s'en approcher pour les maintenir au plus près de l'état sauvage ; aussi chacun s'était-il réjoui de pouvoir les observer à la lunette que notre apiculteur rougonnais avait disposée sur la terrasse de sa crêperie. Pendant plus d'un an les vautours avaient eu vue sur le village et son piton rocheux, sur la barre de la Colle de Breis et le Verdon en contrebas... Allaient-ils consentir de bon gré à quitter leur cage dorée où ils avaient le gîte, le couvert... et une vue imprenable ! C'était une des questions que se posait Jean-Michel Tabard, le responsable local de l'Office National des Forêts qui avait en charge l'opération.



La veille, aidé d'un des pharmaciens de Castellane, ils avaient passé plusieurs heures à capturer un à un les 12 vautours promus à l'envol pour leur fixer un petit émetteur radio de 20 grammes sur la plume centrale près du croupion ; cet émetteur permettrait de les suivre dans leurs déplacements grâce à un récepteur portable et un code d'identification visible à la jumelle donnerait la possibilité de savoir si aucun d'entre eux n'était en situation difficile surtout dans la période d'adaptation qui devait durer quinze jours après le lâcher. Au cours de cette opération préalable à la libération des douze vautours, l'un de ces charmants volatiles, par ailleurs tout à fait inoffensifs, n'apprécia guère d'être entravé et se vengea sur la lèvre du pharmacien qu'il entailla d'un coup de bec ! L'homme que nous revîmes huit jours plus tard n'avait gardé aucune rancune à l'animal et consacrait bénévolement ses vacances annuelles à suivre à la lunette les évolutions de chacun de ces

vautours, dans le vent et sous la pluie, s'inquiétant de tel de ces rapaces qui avait plongé vers le Verdon au risque de s'y noyer et se désespérant que le temps ne leur fût pas plus clément...

Les vautours qu'on s'apprêtait donc à lâcher ce matin-là avaient, pour dix d'entre eux, environ 3 ans ; ils pesaient près de 10 Kilos et, malgré des ailes d'une envergure impressionnante de 2 mètres 50 à 2 mètres 80, ce poids leur interdirait les déplacements en "vol battu" sur de grandes distances : ils devraient donc utiliser leurs ailes immenses pour se laisser porter par les masses d'air en mouvement et profiter des courants chauds ascendants qui montaient le long des falaises pour s'élever en spirales et sans effort à plusieurs centaines de mètres au-dessus du relief.

Le moment était sans doute émouvant pour ceux qui les avaient "bichonnés" un an durant, au point d'avoir donné à chacun un petit nom : Castellane, Rougon, Palud, Moustiers, Aiguines, Roc, Canyon, Verdon, Brayal (du nom du quartier de Castellane habité par M. Tabard !), Dudule, mais aussi Tusset (du nom du « pont dit romain » enjambant le Verdon quelques centaines de mètres en dessous la volière). Les deux "anciens" étaient Dudule, 5 ans et Tusset 4 ans.

Il était à peine dix heures, que chacun était déjà en place ; quelques centaines de spectateurs : des Rougonnais, les anciens qui demeuraient au village tout l'hiver et ceux qui montaient chaque fin de semaine, souvent pour chasser, ceux enfin qui avaient fait le déplacement depuis Draguignan, Toulon, Nice ou Marseille, espérant suivre au plus près l'envol des vautours ; des officiels avaient été invités et l'on vit même un cameraman d'une chaîne de télévision prendre place avec ces derniers à une cinquantaine de mètres de la porte de la cage qui n'allait pas tarder à s'ouvrir.

Pour la circonstance, on avait sorti les jumelles, parfois montées sur pied. Pour notre part nous avons voulu être un peu à l'écart de la foule qui se pressait nombreuse au village en contrebas. Depuis le perchoir que nous avons choisi au-delà du réservoir, à près de 1000 mètres, nous étions certes à bonne distance de la volière mais approximativement à la même altitude. Nous entendions le bourdonnement des conversations au cœur du village ; parfois on s'interpellait joyeusement, des rires fusaient, la tension montait : le lâcher prévu pour dix heures avait déjà près d'une heure de retard, et après une brève pluie qui nous fit craindre l'annulation de l'envol des vautours, nous vîmes monter, à notre grande déconvenue, un nuage qui s'effiloçait, nous masquant la vue de la volière. Heureusement, en montagne, les conditions météorologiques évoluent vite et, une demi-heure plus tard, la visibilité était redevenue satisfaisante.

On voyait de loin des spectateurs privilégiés se déplacer à proximité de la volière et l'on commença à espérer le début du lâcher quand on observa les allées venues des responsables de l'opération autour de la cage. L'un deux venait de dérouler de bas en haut le grillage de la porte. En bas, sur la route qui descendait du point Sublime vers Castellane, c'était aussi l'effervescence : les curieux de plus en plus nombreux attendaient et des files de voitures se pressaient peu après le tunnel sur des centaines de mètres dans l'ambiance caractéristique des grands événements!

Il était difficile, même à la jumelle, de savoir où l'on en était et pourquoi aucun volatile n'avait encore pris son envol, mais on devinait que tout ne se passait pas aussi facilement qu'on avait pu l'espérer...

... Puis, soudain, en même temps qu'une clameur s'élevait du village, on vit les deux premiers rapaces déployer leurs grandes ailes et partir en vol plané en tournoyant vers le large ... il fallut encore attendre de longues minutes avant que deux autres consentent à nous éblouir de leur vol majestueux, à peine entrecoupé de quelques puissants mais brefs battements d'aile ; assez rapidement les uns et les autres trouvèrent leur "zone d'atterrissage", souvent un promontoire en hauteur mais le plus souvent à portée de vue de la volière. Une fois le processus enclenché, les envols s'accéléchèrent, et, en vingt minutes dix des douze vautours avaient quitté la cage métallique grillagée où ils venaient de passer plusieurs mois. Deux, cependant, ne semblaient pas être candidats au départ et

un jeu amusant commença de s'instaurer dans la volière : on vit un, puis deux, puis trois hommes tenter de pousser les volatiles récalcitrants vers la sortie, avec force gesticulations et cris, mais alors qu'ils s'approchaient de plus en plus des deux "testards"*, ceux-ci, de quelques coups d'aile, s'envolèrent... à l'opposé de la sortie, au fond de la volière ! Les hommes durent revenir sur leurs pas et repartir du fond pour répéter l'opération d'expulsion ; il fallut plusieurs tentatives avant que nos deux derniers vautours consentent enfin à suivre leurs compagnons. (*testard = têtu en provençal)

Le public qui avait suivi le lâcher s'égaya tandis qu'on refermait la volière pour y placer douze autres jeunes vautours venus des Pyrénées ; ils avaient été amenés par quelques béarnais qui en avaient profité pour visiter le site où leurs jeunes volatiles seraient lâchés à leur tour dans un an ou deux, une fois adultes, après qu'ils se soient adaptés au lieu. Ayant perdu leur instinct erratique ils constitueraient avec leurs congénères, si tout se passait bien, une colonie en formant des couples dont les femelles pondraient des œufs, assurant ainsi la pérennisation de leur présence dans le Verdon.

En attendant, leurs congénères plus âgés commençaient à faire l'objet d'un suivi attentif : il fallait s'assurer qu'aucun d'eux ne soit "cloué au sol" dont ils ne pourraient jamais décoller ; pendant quelques jours, l'équipe de suivi fut sur les dents, toujours prête à intervenir, mais apparemment même les vautours qui s'étaient placés en situation délicate parvinrent d'eux-mêmes à reprendre les airs ; capables de jeûner pendant plusieurs jours, il fallait qu'ils s'habituent progressivement à trouver leur propre pitance. Cependant, en attendant leur acclimatation à ce nouveau statut de rapace revenu à l'état sauvage, des charniers artificiels furent installés à proximité du site d'envol.

Plus tard, dès que l'un d'entre eux aura repéré la carcasse d'un animal mort, il s'en approchera, et indiquera par sa manœuvre la présence de nourriture à ses compagnons. Ceux-ci viendront alors tous en quelques minutes pour la « curée » : après leur passage, il ne restera que la peau et les os, et les vautours pourront à nouveau jeûner plusieurs jours, voire plusieurs semaines.



En attendant de pouvoir observer cette curée des vautours, nous avons connu le plaisir, malgré une météo peu propice, de pouvoir les observer au repos puis, dès qu'il

s'arrêtait de pleuvoir, d'assister à leur décollage des promontoires qui leur servaient de lieu de repos et d'observation ; nous avons pu tout à loisir détailler à quelque 30 mètres au-dessus de la route, leur plumage fauve, leurs rémiges noires sur le pourtour des ailes, leur cou gracile, duveteux, couleur crème (qui nous permettait parfois de les repérer quand ils étaient immobiles, car le reste de leur corps, toutes ailes repliées, se fondait dans le paysage aux couleurs d'automne) ; on ne pouvait pas encore voir la collerette blanche (qui n'apparaît que vers 5 ans), à la base du cou ; ce cou souple souvent rentré dans leurs ailes qu'ils semblaient nettoyer de leur bec recourbé.



Quand ils s'apprêtaient à décoller, ils semblaient propulser leur corps vers le bord, puis déployant leurs ailes, ils avaient tôt fait de planer à des centaines de mètres de leur piste d'envol... Quelques minutes après, nous assistions à l'opération d'atterrissage : pattes et serres projetées en avant, comme un avion sort son train de roues, ils battaient deux à trois fois des ailes les utilisant comme des aérofreins avant de les replier. Alors qu'en vol on distinguait bien leur queue en éventail, au repos, celle-ci disparaissait sous leurs grandes ailes qu'on devinait encore toutes trempées par les pluies qui avaient agrémenté leurs premiers jours de liberté.

La présence d'une colonie de ces vautours fauves (*Gyps fulvus* pour les spécialistes) dans les Gorges peut aujourd'hui faire espérer le retour spontané d'autres espèces disparues telles que le vautour percnoptère.

Nos volatiles, Rougonnais d'adoption, devraient d'ici un an ou deux faire des petits : ce sera la première génération qui n'aura jamais connu la captivité... alors longue vie aux vautours fauves du Verdon !



En ce 24 octobre 1999 à Rougon,

Jean GARCETTE.

espérant par ce petit récit
donner l'envie à nos hôtes
d'aller découvrir à la jumelle
les évolutions aériennes
de ces vautours verdoniens...

**Le vautour fauve ou griffon (lou grifoun en provençal) de la famille des accipitridés est le cousin du condor et de l'urubu, vautours du Nouveau Monde de la famille des catharidés.

Ce récit, rédigé en 1999, date du premier lâcher de vautours fauves dans le Verdon, peut être agréablement complété par la visite du site de la LPO sur l'évolution actuelle de la colonie des vautours fauves auxquels se sont effectivement adjoints depuis quelques vautours percnoptères et vautours moines.

Vous pouvez donc obtenir de plus amples informations sur le site:

<http://verdon.lpo.fr/>